



Mandat de gestion sans exclusivité

Par **bibuche_old**, le **10/08/2007 à 14:59**

Bonjour,
Mon ami et moi vendons notre maison pour cause de séparation. Mon ami a passé une annonce dans le journal local et suite à cela une agence immobilière nous a contacté. Un mandat de gestion sans exclusivité a été signé mais uniquement pour mon ami du fait de mon absence.
Nous avons trouvé un acheteur par nos propres moyens qui, de plus est, nous faisait une meilleure offre que l'agence immobilière.
Nous avons signé un document relevé sur Internet dans l'attente d'un rendez-vous chez le Notaire pour officialiser la vente.
Nous avons également averti téléphoniquement l'agence immobilière qui nous a dit qu'eux aussi avait un acheteur très intéressé. Mais comme nous nous étions déjà engagés avec l'acheteur précédent nous avons confirmé par écrit nos dires à la susdite agence.
Depuis celle-ci nous envoie chaque jour des lettres recommandées nous menaçant de nous trainer en justice si nous ne trahissons pas avec elle.
Nous ne comprenons pas : nous pensons avoir été honnêtes envers eux et avoir fait les choses comme elles devaient être faites.
Que devons nous faire sachant que le compromis a été régularisé ce jour chez le Notaire et que ce n'est qu'à notre retour que nous avons trouvé ces lettres de menace.
Est-ce qu'un mandat signé par un seul intervenant alors qu l'acte notarié d'acquisition est en indivision est valable ?
Merci de votre prochaine réponse qui nous permettra surement de voir un peu plus clair.
Sincères salutations.